

Faits saillants des négociations collectives

Mars 2006

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

CONVENTIONS CONCLUES EN MARS

- En mars, 30 conventions collectives, dont chacune touche au moins 200 employés, ont été ratifiées. Ces conventions se rapportent à 31 995 employés, dont 83 % travaillent dans le secteur public (26 632), la plupart dans le secteur de l'éducation et des services connexes (11 193).
- L'augmentation annuelle moyenne globale du taux de salaire de base a été de 2,8 % en mars, soit une hausse par rapport à 2,4 % le mois dernier. Dans le secteur public, 20 conventions ont été conclues, offrant une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,9 %, soit une légère baisse par rapport à 3,1 % le mois dernier. Dans le secteur privé, 10 conventions ont été conclues, garantissant une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,5 %, par rapport à 1,3 % en février.
- Parmi les règlements importants conclus en mars, notons la convention de trois ans entre Freightliner Canada (Sterling Trucks) et les TCA. Elle accorde une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2,7 % à 2 000 employés. Ontario Power Generation et le SCFP, représentant 4 656 employés du groupe nucléaire et 2 279 employés du groupe non nucléaire, ont conclu deux conventions de trois ans qui prévoient une augmentation de salaire annuelle moyenne de 3 %. La Ville d'Ottawa et le SCFP ont conclu une convention de deux ans qui vise 6 000 employés, laquelle accorde une augmentation de salaire annuelle moyenne de 3 %. Dans le secteur de l'éducation, le Toronto District School Board (3 000 enseignants occasionnels) et le York Region School Board (1 429 enseignants occasionnels) ont conclu des conventions de quatre ans avec la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario. Les conventions accordent des

augmentations de salaire annuelles moyennes de 2,6 %. Le Peel District School Board et le Peel Educational Facilitators ont ratifié une convention de 48 mois visant 1 020 aides enseignants. La convention garantit une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2,6 %. L'Université de Toronto et 1 895 employés occasionnels représentés par les Métallurgistes unis d'Amérique ont conclu une convention de trois ans qui offre une augmentation de salaire annuelle moyenne de 3 %.

DANS CE NUMÉRO

	page
Conventions conclues en mars	1
Règlements des salaires – par industrie	1
Règlements du mois de mars	2
Sommaire de règlements choisis	3
Index des prix à la consommation	5
Sommaire du premier trimestre 2006	5
Rajustements de salaires	5
Principales négociations en cours	10
Négociations	10
Négociations à venir	10
Arrêts de travail	12

RÈGLEMENTS DES SALAIRES — PAR INDUSTRIE

	MARS			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne %	Données à ce jour 2006 %	2005 %	2004 %
Tous les règlements	30	31 995	2,8	2,6	2,7	2,8
Secteur public	20	26 632	2,9	2,9	2,7	3,1
Secteur privé	10	5 363	2,5	1,8	2,4	2,6
Industries						
Primaire	-	-	-	1,5	2,5	2,1
Manufacturière	9	5 098	2,4	2,1	2,4	2,6
Construction	-	-	-	-	3,5	3,1
Commerce et finances	-	-	-	1,7	2,3	1,9
Transport, communications et services publics	3	7 155	3,0	2,9	2,9	1,4
Administration publique	1	6 000	3,0	2,9	2,6	2,8
Éducation et services connexes	11	11 193	2,8	2,9	2,7	3,6
Services de santé et sociaux	5	2 284	2,6	2,7	2,9	2,8
Autres services	1	265	3,0	1,1	2,1	2,8

RÈGLEMENTS DU MOIS DE MARS

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'expir.
Secteur manufacturier						
Accuride Canada	TCA	2,1	2,1	580	36	2009-03-12
Arnprior Aerospace (production)	Machinistes	1,8 *	0,0	265	60	2011-03-06
CFM Corp (CFM Majestic Products)	Métallurgistes unis	2,0	2,0	800	36	2009-01-08
Cold Springs Farm (transformation, entretien)	Cnfiu Directly Chartered	2,3	2,2	360	36	2009-03-31
Fabrene	Northern Independent Union	2,5	2,5	255	48	2010-03-04
Freightliner Canada (Sterling Trucks DW)	TCA	2,7	2,5	2 000	36	2009-03-27
Gates - London Operations	Métallurgistes unis	2,6	2,5	226	42	2009-09-30
Haley Industries	Métallurgistes unis	2,2 *	2,0	327	36	2009-03-15
Honeywell	TCA	3,2	3,0	285	36	2009-02-28
Transport, communications & services publics						
Ontario Power Generation (fossil, hydroélectrique, non nucléaire)	SCFP	3,0 *	3,0	2 279	36	2009-03-31
Ontario Power Generation (nucléaire)	SCFP	3,0 *	3,0	4 656	36	2009-03-31
Via Rail Canada	Teamsters	3,0	3,0	220	36	2006-12-31
Administration publique						
Ville d'Ottawa (bureau, extérieur, ambulance)	SCFP	3,0	3,0	6 000	24	2006-12-31
Éducation & services connexes						
Eastern Ontario Catholic DSB (bureau, tech., installations)	SCFP	3,0	3,0	650	36	2007-08-31
Hastings and Prince Edward DSB (élémentaire occasionnel)	FEEO	3,8	2,0	325	48	2008-08-31
Lambton Kent DSB (élémentaire occasionnel)	FEEO	3,1 ¹	4,1	520	48	2008-08-31
Ottawa-Carleton Catholic DSB (administration, éduc.)	SCFP	2,7	2,0	728	36	2008-08-31
Peel DSB (aides enseignants)	Peel Educational Facilitators	2,6 ¹	2,0	1 020	48	2008-08-31
Toronto Catholic DSB (enseignants occasionnels)	Ont English Catholic Teachers	3,3	2,0	1 100	48	2008-08-31
Toronto DSB (élémentaire occasionnel)	FEEO	2,6 ^{1,2}	2,2	3 000	48	2008-08-31
Université de Toronto (occasionnel)	Métallurgistes unis	3,0	3,0	1 895	36	2008-06-30
Upper Grand DSB (gardiennerie, entretien)	SCFP	2,4	2,6	250	36	2008-08-31
Windsor-Essex Catholic DSB (aides enseignants)	SCFP	2,8	2,5	276	36	2008-12-31
York Region DSB (élémentaire occasionnel)	FEEO	2,6 ¹	2,0	1 429	48	2008-08-31
Services de santé et sociaux						
Bluewater Health (Lambton Hosps Group) (service, bureau)	UIES	2,2 ³	1,5	700	30	2006-10-10
Conmed Health Care Group (Maryban, Crescent, Millenium)	Christian Labour Assn	2,9 ⁴	3,7	450	36	2008-06-30
Ongwanada	SEFPO	2,3	2,0	290	48	2009-03-31
Prescott-Russell Services to Children/Adults	SEFPO	2,4	0,0	264	39	2008-03-31
St Josephs Health Care (prof., paramédical, bureau)	SEFPO	3,0	3,0	580	24	2006-03-31
Autres services						
Inergi L P (professionnel, superviseur)	Energy Prof Society	3,0	3,0	265	36	2008-12-31

* Y compris les clauses d'indemnité de vie chère ou les estimations d'indemnité de vie chère

¹ Rajustements conditionnels des salaires

² Exclut les rajustements rétroactifs

³ Harmonisation des salaires (projet de loi 136)

⁴ Inclut les rajustements de salaires et les paiements d'équité salariale

Ontario Power Generation Inc. et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1000 (6 935 employés du groupe nucléaire et non nucléaire)

deux conventions renouvelées pour trois ans en vigueur du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2009

- augmentations générales de salaire de 3 % chaque année et paiement au titre de l'IVC au taux de 3 % la troisième année
- augmentations des prestations d'assurance-vie, des prestations pour les soins d'orthophonie, et des prestations d'assurance-santé et dentaire pour les retraités
- augmentations des allocations logement et de repas et des allocations pour déménagement
- modifications aux dispositions sur la rémunération des heures supplémentaires, afin de prévoir le paiement du double du taux de salaire normal pour des heures supplémentaires effectuées pendant un jour de congé normal

Université de Toronto et Métallurgistes unis d'Amérique (1 895 employés occasionnels)

convention renouvelée pour trois ans en vigueur du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2008

- le règlement concernant les salaires prévoit des augmentations de 0,30 \$ le 1^{er} avril 2006, de 0,31 \$ le 1^{er} juillet 2006, et de 0,32 \$, le 1^{er} juillet 2007, soit une augmentation de salaire annuelle moyenne de 3 %
- améliorations aux clauses relatives à l'égalité d'emploi et au harcèlement sexuel
- nouvelle formulation des clauses relatives au congé de deuil, à la santé et à la sécurité des travailleuses enceintes, et à l'élimination et à la gestion des dangers dans le lieu de travail
- nouvelle clause sur l'indemnité pour congé pour les employés admissibles; l'admissibilité et les jours fériés sont établis par la *Loi sur les normes d'emploi*

York Region District School Board et Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (1 429 enseignants occasionnels)

convention renouvelée pour quatre ans en vigueur du 1^{er} septembre 2004 au 31 août 2008

- augmentations de salaire de 2 % les première, deuxième et troisième années, de 1 % le 1^{er} février, de 1,8 % le 1^{er} septembre 2007, et de 1,4 % le 1^{er} février 2008; rajustements de salaire conditionnels les troisième et quatrième années, sous réserve des revenus provinciaux et de l'IPC de l'Ontario
- devoir de supervision maximal modifié, passant de 20 minutes à 30 minutes, mais pour seulement un devoir de supervision par journée d'enseignement
- Le comité mixte va étudier des modèles et recommander un régime de prestations supplémentaires pour les employés
- 100 000 \$ alloués chaque année en faveur du perfectionnement professionnel des enseignants suppléants

Freightliner Canada Ltd. (div. Sterling Trucks) et Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada), section locale 1001 (2 000 employés)

convention renouvelée pour trois ans, en vigueur du 26 mars 2006 au 27 mars 2009, conclu après un arrêt de travail

- augmentations de salaire de 2,5 % la première année, de 2,7 % la deuxième année et de 3 % la troisième année; rajustement spécial pour les métiers qualifiés
- améliorations aux prestations d'assurance-vie, de retraite, de soins de santé, de congé de deuil, et aux dispositions relatives à la sécurité de l'emploi;
- élimination de la prime de présence parfaite le 1^{er} juillet 2006
- entente en vue d'inclure une offre de départ limitée spéciale pour la retraite anticipée selon l'ancienneté

suite à la page 4

* Données fondées sur les renseignements disponibles

* Données fondées sur les renseignements disponibles

Toronto Catholic District School Board et Ontario English Catholic Teachers' Association (1 100 enseignants occasionnels)

convention renouvelée pour quatre ans en vigueur du 1^{er} septembre 2004 au 31 août 2008

- augmentations de salaire de 2 % les première et deuxième années, de 2,5 % la troisième année, de 3 % la quatrième année, et de 0,7 % le 1^{er} février 2008; élimination de la grille pour les non-diplômés et de l'échelon 0 de la grille pour les diplômés
- améliorations des régimes d'assurance dentaire et de soins de santé
- l'enseignant suppléant qui accepte un travail d'une demi-journée avec un devoir de supervision pendant le lunch dans une école élémentaire, aura droit à une allocation de 15 \$ pour chaque travail de ce genre
- une allocation de déplacement journalière de 6 \$ sera versée à un enseignant suppléant qui remplace un enseignant itinérant et qui est affecté à plus d'une école pendant la même journée d'école

Toronto District School Board et Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (3 000 enseignants occasionnels)

convention renouvelée pour quatre ans en vigueur du 1^{er} août 2004 au 31 août 2008

- augmentations de salaire de 2 % les première, deuxième et troisième années, de 0,22 % le 21 août 2005, de 1 % le 1^{er} février 2007, de 1,8 % le 1^{er} septembre 2007, et de 1,4 % le 1^{er} février 2008; rajustements de salaire conditionnels les troisième et quatrième années, sous réserve des revenus provinciaux et de l'IPC de l'Ontario
- améliorations des régimes d'assurance-maladie et de soins dentaires
- les enseignants suppléants de longue durée peuvent utiliser jusqu'à deux crédits de maladie pour des jours de fête religieuse par année durant tout travail d'enseignement à titre de suppléant de longue durée cette même année
- l'enseignant suppléant doit effectuer au moins cinq jours de travail à titre d'enseignant suppléant de courte durée avant d'être admissible à des fonctions d'enseignant suppléant de longue durée

* Données fondées sur les renseignements disponibles

Au cours du premier trimestre de 2006, 75 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 200 personnes qui travaillent en Ontario. Ces conventions se rapportent à 61 031 employés, dont 74 % travaillent dans le secteur public (tableau 1). Par industrie, la plupart des employés se trouve dans le secteur de l'éducation et des services connexes (26 873), suivi des secteurs de l'électricité, du gaz et de l'eau (6 935) et de l'administration locale (6 270) (tableau 3).

Rajustements de salaires

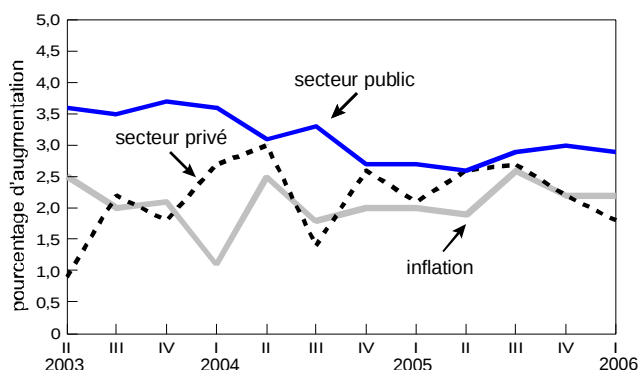
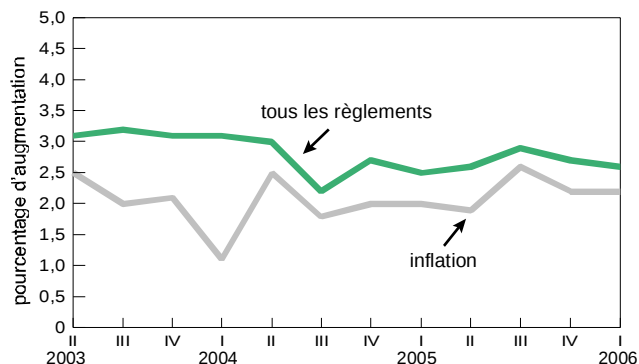
Les conventions ratifiées au cours du premier trimestre se sont traduites par une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,6 %, soit une baisse par rapport au trimestre dernier (2,7 %). Dans le secteur privé, l'augmentation salariale se chiffrait à 1,8 % alors qu'elle a été de 2,2 % le trimestre dernier. L'augmentation salariale dans le secteur public a baissé légèrement de 3 % à 2,9 %. Au cours du premier trimestre de 2006, les augmentations annuelles moyennes ont surtout été associées aux règlements dans les secteurs suivants : éducation et services connexes (2,9 %), utilités (3 %), administration locale (3 %), et services de santé et d'aide sociale (2,7 %) (tableaux 1-3).

Au cours du premier trimestre, environ 42 % de tous les employés ont reçu une augmentation de 2 % à 2,9 %, alors que 43 % en ont obtenu une, se situant entre 3 % et 3,9 %. Dans le secteur public, 56 % des employés ont obtenu des augmentations variaient entre 3 % et 3,9 %, en comparaison avec 42 % dont les augmentations variaient entre 2 % et 2,9 %. Dans le secteur privé, 44 % des employés ont obtenu des augmentations annuelles moyennes se situant entre 2 % et 2,9 % alors que 29 % des employés ont obtenu des augmentations qui se situaient entre 1 % et 1,9 %.

Cinquante-deux pourcent de tous les employés étaient couverts par des conventions d'une durée de trois ans. Environ 42 % des employés du secteur public et 82 % des employés du secteur privé ont des conventions de trois ans, 36 % des employés du secteur public et 6 % des employés du secteur privé, des conventions de quatre ans. Dans le secteur manufacturier, 76 % des employés étaient touchés par des conventions de trois ans, en comparaison avec 49 % des employés du secteur non manufacturier (tableau 4).

Tendances des salaires – trois dernières années

Données trimestrielles : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base



INDEX DES PRIX À LA CONSOMMATION (1992 = 100)

(Différence exprimée en pourcentage, par rapport à l'année précédente)

	2003	2004	2005	2006 données à ce jour	JAN. 2006	FÉV. 2006	MARS 2006
Canada	2,8	1,9	2,2	2,4	2,8	2,2	2,2
Ontario	2,7	1,9	2,2	2,4	3,0	2,0	2,3
Toronto	3,0	1,7	1,8	2,3	2,8	2,0	2,0
Ottawa-Gatineau (partie Ont.)	2,5	1,9	2,3	2,3	3,0	1,9	2,1
Thunder Bay	2,3	1,3	1,7	1,7	2,7	1,7	1,9

Tableau 1 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (public et privé), premier trimestre 2005 au premier trimestre 2006

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	<i>conv</i>	<i>empls</i>	%	<i>conv</i>	<i>empls</i>	%	<i>conv</i>	<i>empls</i>	%
Premier trimestre 2005									
Toutes les conventions	124	119 666	2,5	13	9 542	3,0	111	110 124	2,5
Secteur public	86	92 238	2,7	3	5 572	3,1	83	86 666	2,6
Secteur privé	38	27 428	2,1	10	3 970	2,8	28	23 458	2,0
Deuxième trimestre 2005									
Toutes les conventions	228	260 997	2,6	112	137 909	2,6	116	123 088	2,6
Secteur public	179	233 643	2,6	96	126 221	2,6	83	107 422	2,6
Secteur privé	49	27 354	2,6	16	11 688	2,7	33	15 666	2,5
Troisième trimestre 2005									
Toutes les conventions	148	175 621	2,9	30	41 878	2,7	118	133 743	2,9
Secteur public	116	133 971	2,9	18	14 783	2,7	98	119 188	2,9
Secteur privé	32	41 650	2,7	12	27 095	2,7	20	14 555	2,6
Quatrième trimestre 2005									
Toutes les conventions	111	93 392	2,7	37	40 269	2,7	74	53 123	2,6
Secteur public	67	55 690	3,0	19	16 825	3,0	48	38 865	3,0
Secteur privé	44	37 702	2,2	18	23 444	2,5	26	14 258	1,6
Premier trimestre 2006									
Toutes les conventions	75	61 031	2,6	20	19 864	2,7	55	41 167	2,6
Secteur public	48	44 891	2,9	13	17 205	2,9	35	27 686	2,9
Secteur privé	27	16 140	1,8	7	2 659	1,7	20	13 481	1,8

**Tableau 2 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par secteur (manufacturier et non manufacturier),
premier trimestre 2005 au premier trimestre 2006**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Premier trimestre 2005									
Toutes les conventions	124	119 666	2,5	13	9 542	3,0	111	110 124	2,5
Manufacturier	18	7 919	1,8	7	2 704	2,7	11	5 215	1,3
Non manufacturier	105	111 347	2,6	6	6 838	3,1	99	104 509	2,6
Construction	1	400	3,2	-	-	-	1	400	3,2
Deuxième trimestre 2005									
Toutes les conventions	228	260 997	2,6	112	137 909	2,6	116	123 088	2,6
Manufacturier	28	11 487	2,4	14	5 290	2,5	14	6 197	2,3
Non manufacturier	199	249 110	2,6	98	132 619	2,6	101	116 491	2,6
Construction	1	400	3,2	-	-	-	1	400	3,2
Troisième trimestre 2005									
Toutes les conventions	148	175 621	2,9	30	41 878	2,7	118	133 743	2,9
Manufacturier	25	31 819	2,6	12	27 095	2,7	13	4 724	2,3
Non manufacturier	122	143 452	2,9	18	14 783	2,7	104	128 669	2,9
Construction	1	350	4,2	-	-	-	1	350	4,2
Quatrième trimestre 2005									
Toutes les conventions	111	93 392	2,7	37	40 269	2,7	74	53 123	2,6
Manufacturier	28	26 714	2,5	12	21 530	2,6	16	5 184	1,9
Non manufacturier	83	66 678	2,8	25	18 739	2,9	58	47 939	2,7
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premier trimestre 2006									
Toutes les conventions	75	61 031	2,6	20	19 864	2,7	55	41 167	2,6
Manufacturier	18	8 498	2,2	7	2 659	1,7	11	5 839	2,5
Non manufacturier	57	52 533	2,7	13	17 205	2,9	44	35 328	2,6
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Tableau 3 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par industrie, premier trimestre 2006**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
TOUTES LES INDUSTRIES - TOTAL	75	61 031	2,6	20	19 864	2,7	55	41 167	2,6
Secteur manufacturier	18	8 498	2,2	7	2 659	1,7	11	5 839	2,5
Alimentation, boissons	2	837	2,8	-	-	-	2	837	2,8
Textile	1	255	2,5	-	-	-	1	255	2,5
Bois	1	331	1,3	-	-	-	1	331	1,3
Métaux de première fusion	4	1 857	1,8	3	1 552	1,6	1	305	2,8
Métaux ouvrés	4	1 512	1,9	2	492	1,5	2	1 020	2,1
Matériel de transport	5	3 421	2,5	2	615	2,2	3	2 806	2,6
Autre	1	285	3,2	-	-	-	1	285	3,2
Secteur non manufacturier	57	52 533	2,7	13	17 205	2,9	44	35 328	2,6
Foresterie	1	540	1,5	-	-	-	1	540	1,5
Transport	3	778	2,1	-	-	-	3	778	2,1
Électricité, gaz, eau	2	6 935	3,0	2	6 935	3,0	-	-	-
Commerce de détail	1	1 500	1,7	-	-	-	1	1 500	1,7
Éducation, services connexes	35	26 873	2,9	11	10 270	2,8	24	16 603	3,0
Services de santé et d'aide sociale	7	3 504	2,7	-	-	-	7	3 504	2,7
Services de gestion	2	3 265	0,5	-	-	-	2	3 265	0,5
Services personnels	1	350	2,5	-	-	-	1	350	2,5
Hébergement, services alimentaires	2	1 429	2,3	-	-	-	2	1 429	2,3
Gouvernement fédéral	1	1 089	2,5	-	-	-	1	1 089	2,5
Administration locale	2	6 270	3,0	-	-	-	2	6 270	3,0
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Tableau 4 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
selon la durée et le secteur, premier trimestre 2006**

	Toutes les conventions			Secteur public			Secteur privé		
	<i>conv.</i>	<i>empls</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Toutes les conventions	75	61 031	2,6	48	44 891	2,9	27	16 140	1,8
Conventions d'un an	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conventions de deux ans	7	10 377	2,9	6	10 072	2,9	1	305	2,8
Conventions de trois ans	39	31 960	2,5	19	18 654	3	20	13 306	1,8
Conventions de quatre ans	26	17 186	2,8	23	16 165	2,9	3	1 021	2
Conventions de cinq ans	3	1 508	1,6	-	-	-	3	1 508	1,6
	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv,</i>	<i>empls,</i>	%	<i>conv,</i>	<i>empls,</i>	%
Toutes les conventions	18	8 498	2,2	57	52 533	2,7	-	-	-
Conventions d'un an	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conventions de deux ans	1	305	2,8	6	10 072	2,9	-	-	-
Conventions de trois ans	13	6 447	2,3	26	25 513	2,5	-	-	-
Conventions de quatre ans	2	481	2,6	24	16 705	2,8	-	-	-
Conventions de cinq ans	2	1 265	1,5	1	243	2,3	-	-	-

Négociations

Les conventions du secteur privé ont été conclues dans un délai de 3,5 mois après le début des négociations. Dans le secteur public, ce délai a été de 7,7 mois (tableau 5).

De toutes les conventions qui ont été ratifiées au cours du premier trimestre, 20 conventions (27 % des employés) ont été conclues directement par les parties alors que 49 conventions (59 % des employés) ont été conclues par la conciliation ou la médiation. Deux conventions ont été conclues par arbitrage et quatre conventions ont été ratifiées après un arrêt de travail.

Dans le secteur public, 53 % des employés ont conclu des règlements par la conciliation ou médiation, par rapport à 32 % des employés qui ont conclu des règlements par la négociation directe. Dans le secteur privé, 78 % des employés ont nécessité l'aide d'un conciliateur ou d'un médiateur, 7 % ont conclu une convention par la négociation directe, et 15 % ont ratifié leur convention après un arrêt de travail (tableau 6).

Négociations à venir

Parmi les importantes négociations qui se poursuivront au deuxième trimestre de 2006, notons celles qu'ont entamées le gouvernement fédéral, divers conseils scolaires (unités de soutien et occasionnels), le Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges (enseignants), la Police provinciale de l'Ontario (en uniforme et en civil), diverses municipalités, des hôpitaux, des maisons de soins infirmiers et foyers pour personnes âgées, et Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd.

Voici les principales conventions qui prendront fin au cours du deuxième trimestre de 2006 : l'Université York, l'Université McMaster (non enseignant), l'Université Western Ontario (non enseignant), Inco, Bombardier, et les Supermarchés Loblaws.

PRINCIPALES NÉGOCIATIONS EN COURS

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	divers syndicats	Canada	15 000	diverses dates
Divers conseils scolaires	divers syndicats	divers endroits	22 000	diverses dates
Diverses municipalités	divers syndicats	divers endroits	22 700	diverses dates
Hôpitaux	divers syndicats	divers endroits	62 000	diverses dates
Maisons de soins infirmiers/ foyers pour personnes âgées	divers syndicats	divers endroits	23 000	diverses dates
Pâte et papier	divers syndicats	divers endroits	1 200	diverses dates
Gouvernement de l'Ontario	divers syndicats	Province	8 600	diverses dates
Maple Leaf Sports & Entertainment	Teamsters	Toronto	1 125	2005-06-30
Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges (enseignants)	SEFPO	Province	8 500	2005-08-31
Police provinciale de l'Ontario (en uniforme & en civil)	OPP	Province	7 680	2005-12-31
National Steel Car Ltd.	MUA	Hamilton	1 150	2006-04-05
Supermarchés Loblaws Ltée.	TUAC	divers endroits	1 029	2006-04-29
Université York	Professeurs d'université	Toronto	1 193	2006-04-30
Inco	Métallurgistes unis	Sudbury	3 400	2006-05-31
Université Western Ontario	divers syndicats	Province-wide	2 400	2006-06-30
Université McMaster (non enseignant)	McMaster Staff Assn	Province-wide	1 785	2006-06-30
Bombardier Inc	TCA	Toronto	1 800	2006-06-30
Professional Assn of Cdn Theatres (PACT)	Actors Equity	Toronto	1 800	2006-06-30

Au 31 mars 2006, il y avait 281 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 5 : Durée des négociations par secteur, premier trimestre 2006

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Total	75	61 031	48	44 891	27	16 140
1 – 3 mois	31	22 724	12	12 781	19	9 943
4 – 6 mois	21	14 883	15	10 036	6	4 847
7 – 9 mois	8	8 556	8	8 556	-	-
10 – 12 mois	4	1 701	3	1 351	1	350
13 mois et plus	11	13 167	10	12 167	1	1 000
Durée moyenne des négociations						
	<i>mois</i>					
Total	6,2					
Secteur public	7,7					
Secteur privé	3,5					

Tableau 6 : Étape de règlement par secteur, premier trimestre 2006

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Total	75	61 031	48	44 891	27	16 140
Négociation directe	20	15 583	16	14 448	4	1 135
Conciliation	16	16 378	7	8 826	9	7 552
Négociation post-conciliation	6	2 495	5	2 269	1	226
Médiation	25	16 405	17	12 498	8	3 907
Négociation post-médiation	2	895	-	-	2	895
Arbitrage	2	6 580	2	6 580	-	-
Arrêt de travail	4	2 695	1	270	3	2 425

Arrêts de travail

Au cours du premier trimestre 2006, 26 arrêts de travail ont été déclarés en Ontario, ce qui représente une hausse par rapport à 24 arrêts à la même période en 2005. Les arrêts de travail pendant les trois premiers mois de 2006 ont touché 12 465 employés et occasionné la perte de 186 120 jours-personnes (3 449 employés et perte de 42 750 jours-personnes au cours des trois premiers mois en 2005).

De janvier à mars 2006, 13 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier, par rapport à 14 arrêts à la même période en 2005. Dans le secteur non manufacturier, on a déclaré 13 arrêts de travail pendant les trois premiers mois de 2006, soit une hausse par rapport à 10 arrêts l'an dernier (tableau 7). Au cours du premier trimestre de 2006, les arrêts de travail ont occasionné une perte de temps de travail estimée à 0,05 % du temps de travail total en Ontario (tableau 8).

Tableau 7: Arrêts de travail et pertes en jours-personnes, janvier – mars 2005 et 2006

	Arrêts de travail		Pertes en jours-personnes	
	<u>janv. – mars 2006</u>	<u>janv. – mars 2005</u>	<u>janv. – mars 2006</u>	<u>janv. – mars 2005</u>
Toutes les industries	26	24	186 120	42 750
Manufacturières	13	14	42 320	18 640
Non manufacturières	13	10	143 800	24 110
Construction	-	-	-	-
Industries diverses	-	-	-	-

Au 31 mars 2006, 15 arrêts de travail, représentant un nombre total de 575 employés au total, ont été rapportés au mois d'avril 2006. (Données recueillies pour tous les arrêts de travail des unités de négociation composées de deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Tableau 8 : Arrêts de travail en Ontario, 1985 à mars 2006

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1985	302	72 723	241	1 232 170	16,9	31	0,12
1986	232	62 751	270	940 620	15,0	30	0,09
1987	246	64 339	262	1 108 870	17,2	27	0,10
1988	180	62 082	345	1 362 150	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006* (janv.-mars)	26	12 465	479	186 120	14,9	31	0,05

* préliminaire

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées au Service d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit le Service d'information sur les négociations collectives.

Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez composer le (416) 326-1260.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à http://www.gov.on.ca/lab/french/lr/pubs_type.html